

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale œuvre au développement des entreprises de son territoire

Un accompagnement individuel et sur mesure

Dans le cadre d'une convention établie entre la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme ainsi que, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme vous pouvez bénéficier de conseils pour votre commerce pour :

- Adapter votre stratégie au contexte actuel
- Réaliser un diagnostic pour identifier vos points de fragilités
- Améliorer votre présence en ligne
- Rendre l'aménagement de votre espace de vente plus efficace
- Optimiser de vos marges en restauration, calculer vos prix au plus juste et construire une carte attractive

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme vous accompagnent dans ces démarches grâce à une prise en charge à 100 %.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

CMA de la Drôme

Angeline MOULIN

Tél : 04 75 48 72 42

Mail : angeline.moulin@cma-auvergnerhonealpes.fr

CCI de la Drôme

Carine LAMERAND

Tél : 04 75 00 44 73

Mail : c.lamerand@drome.cci.fr

Aides à l'investissement des entreprises des Baronnies en Drôme Provençale

Ces aides sont co-financées par la Communauté de Communes et la région dans le cadre d'une convention, grâce au dispositif d'aides « *Financer mon investissement commerce et artisanat* ». Elles sont appliquées directement à l'investissement des entreprises pour des travaux d'aménagement, de rénovation, d'accessibilité ou l'acquisition d'équipements.

Les dépenses subventionnables sont plafonnées à 30 000 € HT avec un seuil minimum d'investissement de 10 000 € HT par entreprise.

Le taux de subvention est de 30 %, 10 % de la CCBDP et 20 % de la Région.

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité de ces aides, veuillez contacter :

Service développement économique de la CCBDP

Cassandra BONNIN

Tél : 04 75 26 97 72

Mail : c.bonnin@cc-bdp.fr